MATURITÉ SPÉCIALISÉE PÉDAGOGIE

2019-2020

L'éducation sexuelle à l'école primaire

En quoi l'amélioration du dispositif des cours d'éducation sexuelle à l'école primaire peut-elle prévenir les discriminations ?

[1]

[1]Education sexuelle en Flandre. (2017). Lutter contre les discriminations [image]. Accès https://www.lalibre.be/belgique/education-sexuelle-en-flandre-un-site-tres-explicite-conseille-aux-enfants-de-10-ans-cree-le-malaise-59e983e9cd7095e2f70769da

Table des matières

I. Introduction..... p.2

I.1. Présentation de la problématique..... p.2

I.2. Motivations personnelles..... p.3

I.3. Définitions, personnelles et officielles..... p.4

II. Contexte - La mission sociale de l'école..... p.5

II.1. Généralités..... p.5

II.2. Lutte contre les discriminations..... p.6

II.2.1. L'homophobie..... p.9

II.3. Programme officiel de l'éducation sexuelle..... p.11

III. Pistes et propositions personnelles..... p.12

III.1. Comment mieux diffuser le dispositif d'éducation sexuelle..... p.12

IV. Le ressenti des parents à propos de l'éducation sexuelle..... p.15

IV.1. Analyse des raisons de l'opposition..... p.15

IV.2. Propositions alternatives à l'opposition..... p.16

V. Conclusion..... p.17

V.1. Bilan personnel..... p.18

VI. Bibliographie..... p.20

VII. Annexes..... p.22

VII.1.Interviews..... p.22

VII.1.1. Madame Navarro..... p.22
Formatrice consultante en promotion et éducation à la santé (DIP)

VII.1.2. Madame Quiblier-Villalba..... p.25
Enseignante à l'école primaire Lachenal

VII.1.3. Madame Chapuis adjointe pédagogique et Madame Reinhart.... p.27
formatrice et éducatrice en santé sexuelle et reproductive

I.Introduction

I.1. Présentation de la problématique

Ce travail de maturité porte sur la question suivante: en quoi l'amélioration du dispositif des cours d'éducation sexuelle à l'école primaire peut-elle prévenir les discriminations ?

Cela touche à la pédagogie, à la psychologie, mais aussi aux relations entre élèves, entre professeurs et élèves, et enfin entres ces derniers et leurs parents.

Nous allons d'abord définir ce qu'est l'éducation sexuelle et parler de ce que l'école propose déjà à l'heure actuelle. Ensuite, nous allons chercher à trouver un moyen d'améliorer l'éducation sexuelle, en essayant de collaborer avec les parents. Nous allons aussi réfléchir à une possible modification du dispositif actuel, que ce soit les sujets abordés ou le nombre de cours donnés.

Ce sujet est important aujourd'hui car auparavant le racisme était présent au sein de l'école ; maintenant il s'agit plus d'homophobie ou de discriminations sexuelles qui peuvent mener au harcèlement, ce qui est dû à l'intolérance par rapport à la sexualité de l'autre qui peut déranger. Et ceci est censé être travaillé en éducation sexuelle à l'école dans le but de changer les mentalités. De plus, ce sujet, selon le programme officiel, devrait commencer à la maison et se poursuivre à l'école. Cependant, pour certains enfants il s'agit de sujets tabous, les parents n'en parlent donc pas. Pour une partie même, ils refusent que leurs enfants aillent à ces cours spécifiques, laissant ces élèves dans l'ignorance et cela est bien connu : « on a peur de ce que l'on ne connaît pas ».

L'école a comme mission sociale, notamment, d'instruire les élèves sexuellement, que cela soit sur l'anatomie du corps, sur leurs droits, mais aussi sur les différences de chacun dans le but de lutter contre les discriminations. Ce lieu de vie et de travail devrait être un endroit dans lequel l'élève se sent en sécurité et libre d'être lui-même, or ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Si un élève garçon souhaite porter du rose, qu'il le

fasse sans se demander s'il risque de sortir des normes sociales et de subir des moqueries, la même chose si une fille souhaite se couper les cheveux et avoir une coupe de type masculin ; ou même, un élève dont le comportement correspond plus au standard de l'autre sexe devrait se sentir libre.

Voici tout l'enjeu de ce travail : réfléchir à comment contribuer à l'épanouissement et à l'ouverture d'esprit des jeunes élèves grâce à une analyse du dispositif actuel des cours d'éducation sexuelle et à sa remise en question.

I.2. Motivations personnelles

J'ai observé, durant une sortie scolaire où j'étais accompagnant, que certains élèves trouvaient « dégueulasse » le fait qu'un homme, en l'occurrence barbu, soit maquillé. J'ai alors pensé que ces élèves iraient l'année suivante au Cycle d'Orientation, et que ces trois années seraient très difficiles pour certains élèves quelque peu « différents ». Certains se trouvent même discriminés et font l'objet de harcèlement.
Mon objectif serait, dans un premier temps, de contribuer à faire baisser le taux de discrimination, dans l'idéal, de le mettre à zéro. Pour que cela puisse se faire, il faudrait pouvoir donner à tous les enfants des cours d'éducation sexuelle plus poussés sur les différences de chacun et contre toute forme de discrimination.

De plus, lorsque je repense à mon passé d'élève à l'école primaire et aux cours d'éducation sexuelle auxquels j'ai pu assister, je ne me souviens pas de tous les détails, mais je suis sûr que la personne qui donnait la leçon n'a quasiment pas parlé des différentes sexualités. En tant que personne homosexuelle, il m'a été difficile de comprendre qui j'étais et de m'accepter. D'autant plus qu'on ne m'avait que très peu informé ; je me suis donc retrouvé seul ne sachant pas qui j'étais et ce qui m'arrivait. Au même moment, des camarades me harcelaient à cause de mes manières efféminées. Ce qui m'a fait le plus de mal est qu'ils employaient des mots pour me décrire avant même que je comprenne qui j'étais et surtout avant que je m'accepte tel que je suis. Ce harcèlement s'est passé au Cycle d'Orientation, surtout en neuvième année. Le dernier cours d'éducation sexuelle de ces élèves revenait à un an auparavant, en huitième

primaire. Ce qui est bien la preuve qu'il faudrait améliorer ces cours de manière à baisser les discriminations. J'exposerai mes idées en termes d'optimisation du dispositif au chapitre trois de ce travail.

I.3. Définitions, personnelles et officielles

Pour moi, l'éducation sexuelle sert à instruire les élèves sur leur corps, sur ce qu'ils ont le droit d'être et de faire, et sur qui ils sont en leur donnant toutes les possibilités qui existent dans le but qu'ils se reconnaissent quelque part. En effet, si on arrive à les aider à se découvrir et qu'il est normal de ne pas forcément faire partie de la norme, non seulement on aide ces élèves à s'assumer, mais aussi à tolérer les différences de chacun pour que le harcèlement sexuel n'existe plus. Le but est aussi que si une fille veut porter une robe courte, elle puisse le faire sans se demander si elle risque d'avoir des ennuis, ou même si un garçon veut porter une perruque, qu'il puisse la mettre sans avoir peur d'être insulté. Ce cours spécifique joue un grand rôle dans l'enseignement sur le monde et la société car sans vouloir basculer dans une évidence, les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain.

Selon le site officiel du canton de Fribourg, grâce aux cours d'éducation sexuelle, l'élève peut se développer et s'épanouir. Il utilise ses capacités mentales, physiques, émotives et intellectuelles. Il est aussi dit que la sexualité est présente depuis la naissance et qu'il est donc important d'en parler durant la vie de l'enfant. Quant au canton de Genève, la brochure du Service de la Santé de l'Enfance et de la Jeunesse dit que l'éducation sexuelle, c'est : "enrichir les connaissances sur la vie sexuelle et affective, renforcer les valeurs telles que le respect de soi-même et d'autrui [et] prévenir les différentes formes de violence."

II. Contexte - La mission sociale de l'école

II.1. Généralités

Selon le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, cette politique se décline en trois missions principales, nous allons nous intéresser aux deux dernières qui sont de "promouvoir la santé des enfants et des jeunes [et de] protéger les enfants menacés dans leur intégrité physique et psychique – en collaboration avec les autorités judiciaires"

Le dispositif scolaire a plusieurs buts sociaux. Il donne à l'élève une appartenance à un groupe, cela peut être ses camarades de classe ou même d'autres qui ne sont pas de sa volée. En effet, grâce au fait de faire partie d'une collectivité, l'enfant s'exprimera moins en « je », mais plus en « nous ». En effet, il apprendra comment interagir socialement avec les autres, le monde ne tourne plus autour de lui. Il se soucie plus des autres et cherche à trouver des choses qui plaisent au groupe et plus seulement à lui. Il trouve des repères qui l'aideront dans sa vie future, que ce soit dans sa vie privée ou à son travail. J'ai décidé de me baser sur la pyramide de Maslow ci-dessous afin d'illustrer mon propos. (Connaissez-vous la pyramide de Maslow ? (2019). Pyramide de Maslow [image]. https://reveles-toi.com/connaissez-vous-la-pyramide-de-maslow/)

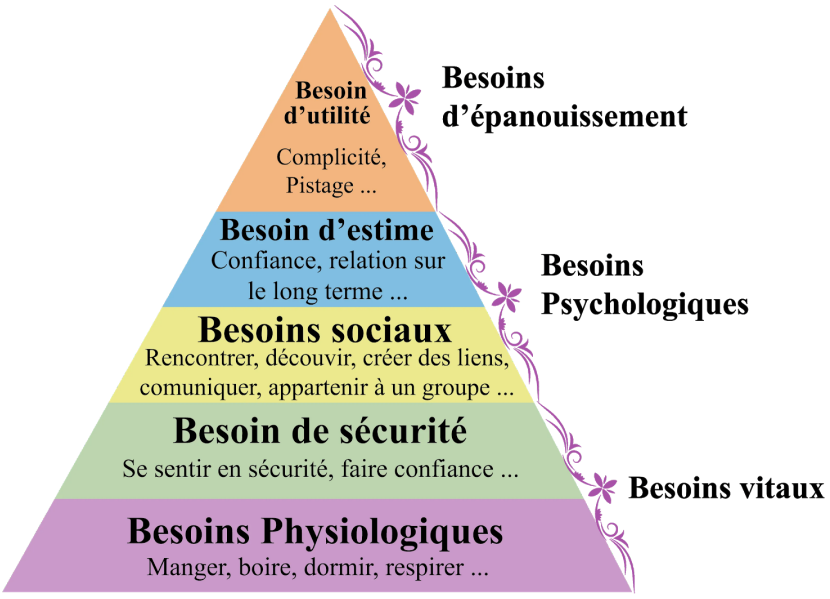

Les différents besoins des individus que l'on peut voir ci-contre sont aussi valables pour les enfants, donc les élèves, afin qu'ils se sentent bien en milieu scolaire. Ils devraient donc se sentir en sécurité et appartenir à un groupe, tout en

ayant confiance en eux à l'école. Cela est indispensable à leur bon développement.

De plus, l'enfant apprend à obéir à des règles de vie de son établissement, les choses qu'il a le droit ou non de faire. L'école est un cadre autre que la maison, où il doit se plier à ce qu'on lui dit de faire. On lui enseigne aussi les différences de chacun, que ce soit le physique, les idéologies ou les autres classes sociales. Il va créer son groupe d'amis au sein de l'établissement. Evidemment, il ne peut pas aimer tout le monde, mais l'élève doit apprendre à respecter les autres, peu importe s'il ne les porte pas spécialement dans son cœur. Chaque enseignant a des règles de classe qui peuvent, pour certaines, êtres assez similaires et pour d'autres très différentes. Les plus fréquentes sont : le respect de soi et des autres. La personne qui gère cet aspect de l'apprentissage doit assimiler à nouveau chaque année comment les apprenants fonctionnent et comment interagir avec eux, car chaque volée est différente. Le métier d'enseignant est selon moi, une vocation dans laquelle il faut savoir s'adapter en permanence.

II.2. Lutte contre les discriminations et types de discriminations

L'école a développé une nouvelle façon de combattre toute forme de discrimination. Il s'agit du dispositif "Vivre ensemble". Son but est de créer une atmosphère dans laquelle les élèves se sentent bien et épanouis avec eux-même, entre eux, mais aussi avec les adultes. Cela fait depuis 2004 que l'Etat du canton de Genève a mis en place un tel processus. Celui-ci concerne les différentes cultures, religions, les divers handicaps et surtout, ce qui nous intéresse, les préférences sexuelles. L'institution scolaire combat donc officiellement les discriminations sexuelles du point de vue de l'orientation. Cependant, officieusement ce n'est pas toujours le cas. En effet, on peut citer ici l'exemple de nombreux professeurs qui n'osent pas parler de leur vie privée à cause de leur orientation sexuelle, cela est même déconseillé si la personne est en couple avec quelqu'un du même sexe. On peut prendre l'exemple dont Madame Jessica Quiblier-Villalba a parlé dans l'interview : "dans mon école, une des collègues qui est homosexuelle, ne parlera jamais d'homosexualité aux enfants, parce que ça va trop la toucher et elle aurait peut-être peur de laisser paraître des choses". L'élève doit apprendre à accepter les différences et l'école est le principal lieu social où il peut devenir

plus tolérant à l'égard des autres. Cependant, si même les professeurs qui sont des repères très importants à cette période de la vie n'osent pas parler de leur orientation sexuelle, si cette dernière est l'homosexualité ou même la bisexualité, comment l'enfant pourrait-il comprendre que cela est autorisé ? Nous ne sommes pas obligés de faire partie d'une norme ou de la moyenne. Chacun est différent, nous ne sommes pas tous hétérosexuels. Ce constat est à l'évidence encore difficile à accepter au regard de la société, et en conséquence, également difficile à enseigner.

Nous pouvons lister **plusieurs sortes de discriminations**. Elles peuvent être dues au physique, au comportement, à la religion et à d'autres choses. Bref, tout ce «qui n'est pas comme [nous].» (Daniel Borrillo et Caroline Mecary, 2019, p. 121)

Tout d'abord, **l'exclusion sociale**. Des élèves mettent une personne complètement à part, elle n'a plus d'amis, plus de relations avec aucun de ses camarades. Il ne lui restera que l'enseignant comme lien social. Cependant, il ne s'agit pas d'une relation affective comme il aurait pu en avoir avec des amis de son âge. Cela est donc néfaste pour son éducation et ses relations futures. Il risque d'avoir des problèmes pour interagir et faire confiance aux autres. Il peut se refermer sur lui-même.

Ensuite nous avons le **harcèlement.** Cela se manifeste par des moqueries incessantes d'un ou plusieurs élève(s). Elles peuvent prendre différentes formes : de petits mots écrits sur des papiers mis dans les affaires personnelles anonymement ; ou au contraire, des dires devant l'individu directement. Ce qu'il faut savoir dans ce cas de discrimination, est qu'il y a toujours au minimum un harceleur, une victime, et surtout le public. Sans ce dernier, le harcèlement ne peut pas exister, car le « méchant » cherche à avoir une glorification, à être valorisé au dépend d'un autre. Il peut même arriver que les personnes témoins ne puissent rien faire, car si elles réagissent, elle courent le risque d'être elles aussi harcelées.

(Harcèlement scolaire. (2015). [image] Accès http://www.planetefamille.com/harcelement-scolaire-souffrance-silence.html)

Il existe aussi une sous-catégorie de ce type de discrimination : le **cyberharcèlement**. Cela commence très tôt, à partir du moment où l'enfant a un téléphone portable en général. Il s'agit donc de se moquer avec insistance d'une

personne via les réseaux sociaux, le groupe *Whatsapp* de la classe par exemple. Dans ce cas, toute la classe est témoin et, en ne disant rien, elle approuve ce que fait le harceleur. Le fait de le faire sur internet est plus dur pour l'enfant. En effet, lorsqu'il s'agit du harcèlement classique, la victime l'associe à un lieu ou une situation spécifique. Ainsi, il aura un endroit autre où il se sentira en sécurité, comme chez lui par exemple. Alors que lorsqu'il y a cyberharcèlement, peu importe le lieu, la victime ne se sentira pas en sécurité. Imaginez recevoir des messages de haine en permanence, où que vous soyez. Voir une insulte sur son téléphone avant de se coucher et en revoir d'autres au réveil, ce n'est pas vivable. La victime se sent martyrisée et n'a aucun endroit où elle peut se sentir en sécurité, car maintenant le natel ne quitte plus son propriétaire. Cela est une des causes de suicide parmi les plus fréquentes chez les jeunes. (Lutter contre le cyberharcèlement. (2016). Cyberharcèlement [image]. Accès https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/cyberharcelement-chez-les-jeunes-1485)

L'école, à travers les cours d'éducation sexuelle, essaie aussi de lutter contre les discriminations. En effet, ce dispositif, en plus de permettre la découverte de soi, cherche à propager l'idée qu'on n'aime pas tous la même chose et qu'on est tous différents. Le but est d'accepter les différences de chacun. « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » (article premier de la Déclaration universelle des droits de l'[H]omme).

Les élèves ont souvent une relation forte avec leurs enseignants. En effet, ces derniers sont parfois présents plus souvent dans leur vie que leurs propres parents. Ces apprenants peuvent donc mettre les maîtres et maîtresse sur un piédestal. C'est pourquoi, comme les figures parentales, les enfants pourraient attendre qu'ils remarquent

sans que rien ne leur ait été dit, la discrimination d'un élève. Cependant, il est impossible de tout savoir dans ce genre de cas. Certes, le professeur devrait essayer de communiquer davantage avec ses élèves ; néanmoins ces petits êtres devraient aussi comprendre qu'il y a des personnes qui sont plus formées que leurs enseignants, comme par exemple ceux qui régissent le réseau scolaire (des psychologues, des infirmiers et des éducateurs). Cependant, ce réseau est souvent très occupé et manque de personnel. Lorsque j'ai été harcelé, je m'attendais à ce que les instituteurs voient ce qu'il se passait, mais comme je l'ai dit, ils ne peuvent pas tout observer et tout savoir. Il m'a fallu du temps pour comprendre cela. Encore une fois, l'Etat ne prévoit pas assez d'argent pour l'éducation et donc, les enfants. En effet, il y a déjà une prévention mise en place par le Département de l'Instruction Publique, mais ce n'est largement pas suffisant. Souvent, quand on demande s'il est possible de faire un changement, la réponse est non à cause des coupes budgétaires. Pourtant, faire des économies sur la formation sociale des enfants ne me semble pas être une bonne idée ; en effet, si ces futurs adultes grandissent avec des carences dans ce domaine-là, il est fort probable qu'ils génèrent des problèmes encore plus sérieux, et donc des coûts encore plus importants ; ce lien de cause à effet peut paraître évident, mais il n'est pourtant pas souvent envisagé ainsi.

II.2.1. L'homophobie

Définition

Le fait de discriminer une personne qui ne correspond pas, du point de vue de son orientation sexuelle, aux normes sociétales, est une forme d'exclusion, de harcèlement. Il est souvent développé par la vision des parents ou la culture de laquelle on est issu.

En réalité, comme toutes les formes de discriminations possibles, c'est l'expression de la peur des personnes qui sont différentes de la norme reconnue et acceptée comme telle. Si l'on parle maintenant des prémisses de ce phénomène en termes de contexte de construction des mentalités, il s'agit des paroles des textes dits sacrés et de leurs interprétations, nous parlons ici de la Bible, des textes du Coran et de la Torah. En effet, la religion, c'est-à-dire toute orientation spirituelle, influence l'éducation

en termes de valeurs et donc de construction de la pensée. Il se trouve que les textes fondateurs cités ci-dessus décrivent les victimes de cette “abomination” comme des hérétiques. Cette exclusion se base sur le fait qu'ils ne doit pas y avoir d’attirance pour le sexe opposé, plus précisément « Tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme. C’est une abomination. » (lv 18,22). Cette grotesque citation tirée du lévitique, texte saint écrit en parallèle de la Bible, vient confirmer la source des préjugés religieux au coeur desquels les mentalités sont forgées. Voilà ce que l'on peut considérer comme la base de l’homophobie aujourd’hui, car la religion reste encore très ancrée dans les moeurs. Il s’agirait donc d’un péché. Imaginez, vous avez toujours vécu dans la religion et vous avez lu, écrit noir sur blanc, que l’homosexualité est prohibée. Si vous n’avez pas de repères autres que la religion, que ce soit des amis athées ou des parents qui acceptent l’homosexualité, comment pouvez-vous comprendre qu’il n’y a aucun péché, que c’est autorisé par la loi et qu’il faut respecter les différences de chacun ?

Pour un enfant, voir ou savoir que deux hommes ou deux femmes ont des relations est compliqué puisqu’il sont différents de leurs parents, très souvent c’est un modèle qui n’est pas similaire à celui qu’ils ont intégré depuis leur naissance. Les petits êtres sont donc influencés par toutes les idées qu’on leur inculque. L’homophobie en fait partie, selon la culture de ladite famille. Afin que l’élève puisse choisir les idées qu’il va, plus tard, développer et qu’il puisse s'épanouir en toute liberté, il est impératif qu’il ait accès à toutes les informations concernant les diverses orientations sexuelles, soit toutes celles du mouvement: LGBTQQIP2SAAA[2]. Lui-même ayant évolué avec son temps. Il s’agit, pour ma part, de renseignements que je n’ai pas eu, ou du moins pas à temps. (Discrimination sexuelle. (2016). Homophobie [image]. Accès https://ladiscriminationalecoleblog.wordpress.com/2016/12/19/la-discrimination-sexuelle)

[2]Pour lesbienne, gay, bisexuel, transsexuel ou transgenre, queer ou en questionnement, intersexuel, pansexuel, 2 S (S pour *spirit*, donc 2 esprits, homme et femme), agenre, asexuel, alliés… (Jocelyne Robert, 2018, p.177)

II.3. Programme officiel de l'éducation sexuelle

En quatrième primaire, les élèves apprennent « la prévention des abus sexuels par la valorisation de l'identité de chacun et le renforcement de la notion d'intimité [ainsi que le] développement de la capacité à dire ce qu'on ressent et à chercher de l'aide » (Service de santé de l'enfance et de la jeunesse, 2011, p .2) Ils apprennent notamment qu'ils peuvent, et surtout, doivent dire non si une personne fait des choses qui mettent l'enfant mal à l'aise. On parle donc ici de pédophilie.

En sixième primaire, ils ont un cours sur l'anatomie de l'être humain, la procréation, le fait d'être enceinte, les relations sociales et les abus. Bien sûr on ne leur montre pas une procréation ou une femme qui accouche, mais on leur explique avec des mots qu'ils comprennent sans leur mentir. Les garçons ne naissent pas dans les choux et les filles pas dans les roses. On ne leur parle pas non plus de cigognes qui apportent les bébés et les déposent devant la porte.

En huitième primaire, il leur est enseigné « [la] puberté, [la] sexualité, [le] respect de soi et [les] relations respectueuses des autres, [la] prévention des abus via les médias électroniques (harcèlement, sexting) [et l']introduction sur la prévention des risques de la grossesse précoce, des infections sexuellement transmissibles et du SIDA. » (Service de santé de l'enfance et de la jeunesse, 2011, p. 2)

"[O]n ne parle pas de la même manière à un enfant de 8 ans et à un ados de 18 ans, même si c'est plutôt les mêmes questions qu'ils se posent" (Mme Carole Navarro, formatrice consultante en promotion et éducation à la santé (DIP)). Cela est le travail de la personne qui anime le cours. Le but de ces cours est d'apprendre aux élèves leurs droits, ce qui leur est interdit ou non de faire, et qu'ils aient assez de connaissances pour ne pas discriminer les autres à cause de leurs différences et de les respecter comme ils sont.

Pour pouvoir donner des leçons d'éducation sexuelle, il faut faire un DAS (diplôme) en santé sexuelle. Il s'agit de deux ans d'études supplémentaires. "Le programme du DAS permet aux participant·e·s de développer des connaissances et des compétences pour

travailler en santé sexuelle autant dans le domaine du conseil psychosocial que dans l'éducation, en mettant l'accent sur l'ancrage – via un stage – des apprentissages théoriques dans la pratique sur le terrain." (récupéré le 14.02.2020 sur https://www.hesge.ch/hets/formation-continue/formations-postgrade/diplomes-das/das-en-sante-sexuelle-interventions-education). On peut donc voir qu'il s'agit d'un vrai métier et qu'il faut avoir une formation spécifique, n'importe qui ne peut pas enseigner ce dispositif spécialisé.

III. Pistes et propositions personnelles

III.1. Comment mieux la diffuser ?

"Je pense que c'est pas du tout un secret, il y aurait matière à faire ça toutes les années. Je crois que, comme tout apprentissage, c'est quelque chose qui prend du temps" (interview avec Madame Carole Navarro, formatrice consultante en promotion éducation à la santé). En effet, actuellement il n'y a qu'une demi-journée tous les deux ans, ce qui est très peu. Ces cours sont donnés par des intervenants du DIP à Genève. (Département de l'intruction publique, de la culture et du sport. (2017). DIP [image]. Accès https://www.jeux-cooperatifs.ch/referencestemoignages/departement-de-linstruction-publique-de-la-culture-et-du-sport/) Il peut s'agir d'infirmiers ou de conseillers sociaux. Dans le canton de Vaud, il s'agit de la fondation PROFA, elle ne fait pas partie de l'instruction publique, mais doit intervenir un minimum de fois selon le programme. Elle peut aussi être mandatée plus souvent si l'enseignant en éprouve le besoin pour sa classe. (Fondation PROFA. (2020). PROFA [image]. Accès http://www.profa.ch/)

Tous les cours cumulés, les élèves n'ont que trois demi-journées consacrées à l'éducation sexuelle dans tout leur parcours à l'école obligatoire. Est-ce assez pour lutter contre les discriminations et instruire les élèves ? Je ne pense pas. On pourrait déjà commencer par une journée complète par an, ce qui multiplierait presque par quatre la

durée. Cela permettrait d'inculquer plus de choses aux élèves et de pouvoir aller plus en profondeur dans les sujets traités en fonction des âges et des besoins bien entendu. Selon Madame Séverine Chapuis, formatrice et éducatrice en santé sexuelle et reproductive, "le harcèlement ne va pas seulement être parlé par PROFA, mais aussi en général. On ne participe qu'en partie, mais c'est vrai qu'on en parle jamais assez, mais on a pas assez de temps pour le faire". En faisant cela, on pourrait aussi faire plus de différenciation, car on le sait, chaque individu est différent, et même si on donne, en théorie, les mêmes cours aux différentes classes, ce que l'on dit change en fait à chaque fois en fonction des questions des élèves. On pense toujours que l'enseignant donne des cours identiques, mais cela est complètement faux, ce n'est qu'une idée reçue et tous les professeurs, qu'ils soient au primaire ou au secondaire I et II, peuvent vous le dire. Les personnes qui informent sur l'éducation sexuelle modifient aussi leurs cours en fonction des nécessités.

De plus, on pourrait donner de nouvelles recommandations aux enseignants. "Il y a toutes les questions de comment les enseignants ont des outils ou pas, et en fait notre volonté ce serait de pouvoir former les enseignants" (Fabienne Reinhart, adjointe pédagogique auprès de PROFA). Il ne faut pas omettre le fait que l'instructeur a une place importante dans la vie de l'élève. En effet, il est présent sept heures par jours, quatre jours par semaine dans la vie de ces enfants. Il a parfois même un rôle de troisième parent et dans certains cas de deuxième, il peut même arriver qu'il joue le rôle du parent. Il est donc crucial que ces maîtres aident à lutter contres les discriminations. Ils pourraient par exemple faire plus attention à la diversité lorsqu'ils donnent leurs cours. Jessica Quiblier-Villalba, enseignante à l'école primaire au cycle moyen, nous parle de ce qu'elle fait dans sa classe pour combattre les discriminations : "Personnellement, je m'évertue à parler des sujets qui pourraient fâcher, je parle d'homosexualité à mes élèves, si le sujet se présente, je parle de tolérance de l'autre. C'est à mon échelle, ça touche 20 élèves pour ceux que ça touche."

Ainsi, si le but est de créer une histoire, on pourrait imaginer que les enseignant(e)s demandent deux prénoms aux élèvent et s'il s'agit de deux noms de femmes, les professeurs pourraient faire avec ces noms. *Julie et Simone se sont*

rencontrées et se sont trouvées très jolies. Elles sont tombées amoureuse et ont décidé de vivre ensemble... Lorsque j'étais en cours durant l'été 2019 à Berlin, le professeur d'allemand a fait exactement la même chose, mais avec deux prénoms d'hommes. J'ai trouvé cela incroyable, car durant ma scolarité, il a toujours été question d'un garçon et d'une fille. Tout cela pour faire comprendre aux élèves qu'il ne faut pas obligatoirement faire partie de la norme, et que maintenant la société a compris qu'on est tous différents et qu'on peut être qui on veut. Cela est légal et toute forme de discrimination est punie pénalement. Le peuple suisse a voté en faveur d'une loi spécifique contre l'homophobie le 9 février 2020 à plus de 63% des voix. C'est pourquoi je me base sur celle du racisme en y incluant l'homophobie : « Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse, de leur orientation sexuelle sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.» (Code pénal, article 261 bis)

On pourrait aussi demander aux professeurs de faire une sorte de suite au cours d'éducation sexuelle. En effet, une fois que la personne auxiliaire a fini de faire sa leçon, les enseignants doivent reprendre leur classe, or ils n'ont reçu aucune formation sur le sujet, il faudrait donc qu'ils en fassent une, ou du moins que cela leur soit proposé. Ces cours qui sortent un peu de l'ordinaire peuvent déstabiliser certains élèves, c'est pourquoi le maître ou la maîtresse, parfois, a du mal à gérer l'après. Evidemment, on ne demande pas aux professeurs de faire un DAS, qui représente deux ans d'études, mais pourquoi ne pas rajouter des petites heures à la Haute Ecole Pédagogique et à la Faculté des Sciences de l'Éducation sur la santé sexuelle ? On pourrait aussi faire de la formation continue, car nous le savons, le dispositif évolue chaque année, surtout grâce ou à cause des nouvelles technologies. De plus, il faut savoir s'adapter, chaque classe a des sujets et des questions différentes, un problème peut être présent dans une volée, puis ne le sera pas dans une autre comme expliqué précédemment.

IV. Le ressenti des parents sur l'éducation sexuelle

IV.1. Analyse des raisons de l'opposition

Certains parents ne sont pas d'accord que leur(s) enfant(s) aille(nt) aux cours d'éducation sexuelle pour plusieurs raisons différentes. Cependant, la raison la plus fréquente est religieuse. En effet, selon certaines pratiques, cette éducation doit se faire avec les parents et/ou la personne qui donne les cours de religion. Avec cette manière de faire, l'élève n'a pas forcément accès aux mêmes informations, qu'il aurait avec une personne neutre. En effet, la famille et un Rabbin, par exemple, vont, en général, donner un axe plus subjectif à la transmission du savoir et cela rendra l'enfant moins tolérant. J'ai pris l'exemple des juifs, mais bien évidemment, les musulmans, les catholiques, les protestants ou autres confessions religieuses peuvent aussi être réticents face à ce dispositif lorsque la réticence est basée sur des principes religieux.

Il est déjà arrivé que l'école accepte la demande d'un parent à ce que son enfant n'assiste pas à ce type de cours. En effet, l'établissement ne voulait pas entrer en matière et préférait la solution de facilité que de confronter les parents. A l'époque, les parents avaient la possibilité que leurs enfants n'aillent pas au cours, mais maintenant, le cours d'éducation sexuelle "est tout aussi important que le cours de gym et que les matières telles que le français et les maths. Ils sont tous obligatoires, car ils sont nécessaires au bon développement de chacun, cela fait partie du programme genevois et donc, il ne peut y avoir aucune dispense" (Madame Carole Navarro, formatrice consultante en promotion éducation à la santé). Cependant, des parents disent que leur enfant était malade le jour de la venue de la conseillère sociale abordant la sexualité. Les professeurs savent que l'enfant n'est sûrement pas malade, mais, encore une fois, ils préfèrent ne rien dire et laisser faire.

Une autre raison pour laquelle les parents ne veulent pas que leur(s) enfant(s) assiste(nt) à ce cours spécial est la peur. En effet, ils stressent à l'idée qu'une personne totalement inconnue apprenne des choses liées au sexe aux élèves. Ils ne savent pas ce qui va leur être dit. Comme ces parents ne se renseignent pas, par crainte, ils ne veulent

pas laisser leur(s) enfant(s) aller à l'école ce jour-là.

IV.2. Propositions alternatives à l'opposition

D'abord, nous pourrions essayer de connaître l'avis de l'élève. En effet, même s'il est encore petit, on pourrait essayer de lui poser la question en lui expliquant le cours d'éducation sexuelle, ce qu'il s'y passe. Il arrive trop souvent que des parents pensent bien faire pour leur(s) enfant(s), or ils ne lui demandent même pas son avis. Je pense qu'il faudrait laisser plus de liberté à ces petits êtres. Ils sont souvent plus capables de réflexion qu'on ne le penserait. Heureusement, j'ai envie de dire, ils ne cesseront de nous surprendre.

Ensuite, nous pourrions transmettre davantage d'informations aux parents. En effet, s'ils savent plus ou moins les sujets qui vont être abordés et sous quelles formes, ils auront peut-être moins peur de laisser leurs enfants participer à ces cours. Je vois deux manières différentes possibles. La première pourrait être une séance d'information non obligatoire, afin que les parents choisissent de savoir ou non ce que les élèves apprendront. La deuxième serait de donner un prospectus sur le dispositif d'éducation sexuelle qui explique les sujets des cours et comment ils sont abordés et pourquoi à cet âge-là. Le but serait d'atténuer leur peur face à ces cours spécifiques.

Enfin, les enseignants pourraient très bien choisir de ne pas divulguer la date du cours d'éducation sexuelle, afin d'éviter les élèves malades qui sont suspectés de ne pas l'être. Cela ne leur est pas interdit tant que les parents sont au courant qu'il y aura ce cours dans l'année. Prenons l'exemple de la leçon *Anatole* qui parle surtout de l'influence de l'effet de groupe qui pousse à faire des choses qu'on n'a pas forcément envie de faire, mais on n'ose pas dire non de peur d'être rejeté ; ce cours est donné en huitième primaire et la date n'est donnée ni aux parents ni aux élèves, et il n'y a aucun problème avec cela. De plus, il s'agit d'une expérience pour l'enfant. S'il n'assiste pas à ce cours, il va se sentir exclu lorsque ses camarades parleront de ce qui s'y est passé.

V. Conclusion

En définitive, nous avons vu que l'éducation sexuelle pourrait largement être améliorée en ajoutant des heures de cours. On sait que le temps à disposition n'est actuellement pas suffisant. Pour ces enfants qui ne développent pas une tolérance envers les autres dans leur cercle familial, il faut les faire penser par eux-mêmes et leur faire comprendre que tout le monde a les mêmes droits et qu'il faut arrêter de discriminer l'autre parce qu'il n'est pas comme lui. En effet, il faut absolument lutter contre les discriminations sexuelles en général. Pour ce faire, on pourrait aussi donner une petite formation aux enseignants ainsi qu'aux futurs professeurs en faisant de la formation continue. Pour ce qui est des parents qui ont peur de ce qui est dit au cours d'éducation sexuelle, il faudrait les informer et atténuer leur crainte en leur proposant des prospectus et/ou des séances d'information sur le dispositif mis en place afin de leur faire comprendre qu'il s'agit de leçons tout aussi importantes que le français ou l'histoire, et qui sont donc obligatoires et indispensables au développement de l'enfant. Etant donné que l'ignorance est un fléau et que l'homophobie est basée sur l'ignorance, nous pouvons déduire que l'homophobie est aussi un fléau. Heureusement, je dirais même enfin, la loi contre l'homophobie a été votée. Il s'agit d'un grand pas pour l'inclusion de l'homosexualité dans les normes.

Il est plus que temps d'avoir une population ouverte d'esprit, qui arrête d'avoir peur des personnes qui sortent des normes sociétales. Il faudrait même qu'il n'y ait plus de norme et arrêter de dire que c'est utopiste. Chacun devrait se sentir libre d'être lui-même et faire ce dont il a envie sans avoir aucune crainte d'être pointé du doigt.

Nous avons pu voir que ce qui ressort de mon Travail de Maturité est que le dispositif d'éducation sexuelle est donné par des personnes qualifiées qui ont dû faire une spécialisation dans leurs études, ce qui prend deux ans de plus. Le cours est adapté en fonction des âges et des années, il évolue avec son temps. Cependant, il faudrait changer le dispositif d'éducation sexuelle. En effet, les heures consacrées ne sont pas assez nombreuses pour pouvoir parler des différents sujets qui permettront d'instruire les élèves, afin de mieux lutter contre des discriminations qui sont souvent dues au manque

d'information. Le Département de l'Instruction Publique est ouvert à la discussion et est d'accord d'envisager un changement. Cependant, il répond qu'on ne peut pas faire grand-chose, à cause des coupes budgétaires. L'argent reste le plus grand problème de notre société.

V.1. Bilan personnel

Je sais qu'en choisissant de faire ce Travail de Maturité, j'ai pris un sujet assez sensible qui n'a pas encore été traité. C'est avec plaisir et engouement que je m'y suis attelé. Cependant, je suis passé par plusieurs stades. En effet, étant directement concerné par rapport aux discriminations que j'ai subies, écrire sur l'homophobie et le harcèlement a été assez difficile. Honnêtement, je n'avais pas du tout envie de le faire, mais il l'a fallu. J'ai appris beaucoup de choses sur l'éducation sexuelle, les différentes approches possibles, du moins celle du Canton de Vaud, par leur fondation PROFA et celle de Genève qui est une branche du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport. J'espère aussi contribuer à changer des mentalités et que ce travail arrive sous les yeux de personnes qui s'occupent de l'instruction publique afin qu'ils se rendent compte qu'il faudrait peut-être modifier certaines choses. Le harcèlement est encore trop présent. Les élèves à qui on enseigne ne devraient pas seulement apprendre comment calculer ou écrire, mais aussi à vivre en communauté et respecter les différences de chacun. Ainsi, la mission sociale de l'école, au sens large, peut et doit encore être améliorée à mon humble avis. La crainte de l'autre est très souvent due au manque de connaissances. Cependant, j'ai été surpris quand on m'a dit que les élèves sont de moins en moins homophobes, cela veut dire qu'il y a de l'espoir pour le monde de demain et j'en suis très heureux ; malgré le fait que les actes homophobes sont en hausses, nous pouvons espérer qu'ils baisseront ces prochaines années.

De plus, pendant que je rédigeais ce travail, le peuple suisse devaient voter en faveur ou contre l'ajout d'une loi dans le code pénal militaire d'un alinéa contre les discriminations qui incluent l'homophobie. A vrai dire, cette loi devait être dans le code pénal, mais le parti politique de l'Union Démocratique Fédérale a bien sûr fait un référendum contre cette loi, on ne pouvait pas en attendre moins d'eux. En effet, l'UDF

est connu pour être conservateur.

Finalement le peuple a voté pour l'ajout de ce texte, ce qui m'a donné foi en notre très beau petit pays. J'espère avoir réussi le fait de transmettre un message pour les futurs enseignants : il est primordial de lutter contre les discriminations. "On ne va pas se faire la guerre à l'intérieur même de notre pays" (Marie-Thérèse Porchet, humoriste). Je sais que je peux paraître audacieux de mettre une citation d'une humoriste, mais c'est qu'il ne faut pas oublier de rire de temps en temps malgré les événements que l'on vit au quotidien. Et puis le rire, même s'il est parfois signe de gêne, signifie surtout que l'on a bien reçu le propos, que l'on y prête de l'attention, rien de pire que l'indifférence ou le jugement qui sont des refus et des signes de fermeture d'esprit ; alors autant rire des sujets les plus tabouisés. Et comme disait notre président Johann Schneider-Ammann : "rire c'est bon pour la santé".

VI. Bibliographie

Livres :

Robert, J. (2018). Parlez-leur d'amour et de sexualité. Canada : Les éditions de l'homme

Bozon, M. (2018). Sociologie de la sexualité. France : Armand Colin

Borrillo D. et Mecary C. (2019). L'HOMOPHOBIE. France : Que sais-je ?

Prospectus :

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (2011). A l'école, on parle aussi de sexualité ! Suisse

Canton de Neuchâtel, Département de l'éducation et de la famille, Canton de Genève, Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse. (2019). Mieux vivre ensemble à l'école : Suisse

Sites internet :

Etat de Fribourg. (2019). Les cours d'éducation sexuelle à l'école. Récupéré le 13.10.2019 de https://www.fr.ch/cfss/sante/prevention-et-promotion/les-cours-deducation-sexuelle-a-lecole

Office fédéral de la santé publique OFSP. (2019). Education sexuelle. Récupéré le 13.10.2019 de https://www.bag.admin.ch/educationsexuelle

Radio Télévision Suisse. (2012). Tout, tout, tout, vous saurez tout. Les cours d'éducation sexuelle à l'école sont remis en cause par une initiative. Zoom sur ces cours sans tabou. Récupéré le 13.11.2019 de https://www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/tout-tout-tout-vous-saurez-tout--les-cours-deducation-sexuelle-a-lecole-sont-remis-en-cause-par-une-initiative--zoom-sur-ces-cours-sans-tabou-?id=4056603

Haute Ecole de Travail Social Genève. (2020). DAS en Santé sexuelle: interventions par l'éducation et le conseil. Récupéré le 14.02.2020 de https://www.hesge.ch/hets/formation-continue/formations-postgrade/diplomes-das/das-en-sante-sexuelle-interventions-education

Le Nouvelliste. (2018). Obliger un élève à suivre des cours d'éducation sexuelle ne viole pas les droits de l'homme. Récupéré le 13.11.2019 de https://www.lenouvelliste.ch/articles/suisse/obliger-un-eleve-a-suivre-des-cours-d-education-sexuelle-ne-viole-pas-les-droits-de-l-homme-729966

Fondation Profa. (2013). Standards pour l'éducation sexuelle en Europe (OMS). Récupéré le 10.12.2019 de https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2013/11/Standards-OMS_fr.pdf

VII. Annexes

Annexe 1 : Interview avec Mesdames Séverine Chapuis, formatrice et éducatrice en santé sexuelle et reproductive et Fabienne Reinhart, adjointe pédagogique toute deux membres de PROFA.

→ (cet interview a été retranscrit mots pour mots, il peut donc y comporter plusieurs fautes de français)

Bonjour, est-ce que vous pourriez vous présenter et raconter vos parcours ?

S. - Je m'appelle Séverine Chapuis, je suis formatrice et éducatrice en santé sexuelle et reproductive. Ça veut dire que j'enseigne l'éducation sexuelle dans les classes. Je suis infirmière à la base et ensuite j'ai fait un DAS en santé sexuelle, j'ai aussi fait une formation en conseillère sexuelle, mais je ne travaille pas en tant que conseillère, je ne suis que dans les classes. Je travaille aussi dans les institutions spécialisées pour les enfants en situation de handicap. Je tiens aussi la permanence téléphonique où je parle aux professeurs ou directeurs et doyens qui m'appellent pour des situations particulières et j'interviens ponctuellement en faisant un cours à la carte. Je réponds aussi en parallèle aux questions sur le site *www.ciao.ch* pour ce qui est de la sexualité.

F. - Fabienne Reinhart, je suis adjointe pédagogique, ça veut dire que je collabore avec les formateurs, formatrices, par exemple pour des formations continues, mais je ne suis pas sur le terrain, j'ai ce rôle méta. Je suis aussi responsable de la veille scientifique, je vais aller écouter des conférences puis réfléchir avec les formateurs, formatrices, savoir est-ce que notre message au niveau information ou prévention doit changer en fonction des recherches scientifiques. J'ai au départ une formation d'éducatrice spécialisée, après j'ai travaillé dans la prévention, mais plutôt à travers le théâtre. En ce moment, je suis le CAS en santé sexuelle

Pensez vous que le dispositif mis en place est suffisant si on regarde les cas de harcèlement présents au cycle ? Que changeriez-vous ?

F. - Qui peut toucher la problématique du harcèlement ? Alors l'éducation sexuelle a une partie, mais après je pense qu'il y a aussi d'autres instances que je ne saurai pas nommer, parce qu'on est pas spécialiste du harcèlement.

S. - C'est intéressant ce que vous dites, parce que vous parlez de quelque chose de pointu et dans nos cours, on essaie de plus en plus de prendre de la distance, dans le sens que si on parle clairement d'homophobie, d'homosexualité, d'orientation sexuelle en général, des différences, on essaie d'avoir une vision globale des choses, et donc, ce sujet est introduit de manière générale et non pointue. [...] Le harcèlement ne va pas seulement être parlé par PROFA, mais aussi en général. On ne participe qu'en partie, mais c'est vrai qu'on en parle jamais assez, mais on a pas assez de temps pour le faire. Mais pour dire les choses positivement, c'est qu'en douze ans de carrières, je trouve que les classes sont de moins en moins homophobes en général. Après il y a des classes qui le sont beaucoup et c'est pas en une heure et demi que vous allez convaincre qui que ce soit, "vous allez pas faire boire un homme qui n'a pas soif" comme on dit. Après c'est plus du travail de fond qui est en lien avec la société. Quelqu'un qui a une orientation sexuelle qui sort de la norme va en parler ailleurs, parce que clairement ici c'est pas possible. Au moins, on se dit qu'on aura donné les outils aux personnes qui en ont besoin et les renseigné où aller. De la 3P à la 8P, on essaie de faire plus penser les élèves par eux-mêmes afin de diminuer l'effet de groupe qui alimente le harcèlement. On leur demande par exemple, c'est quoi tomber amoureux ? Est-ce qu'on choisit ? Non donc on choisit pas si c'est d'une fille ou un garçon. L'autre n'est pas comme moi, mais il a tout autant de valeur. [..] La connaissance est la solution aux problèmes.

Est-il envisageable de donner plus de cours d'éducation sexuelle ?

F. - La question est le budget, politiquement, il faut qu'il y ait des budgets qui soient ouverts. Nous sommes en bas de la pyramides et ça veut dire qui faut faire valoriser son

travail, mais un travail comme le vôtre aide à faire reconnaître le travail. Peut-être qu'à l'Ecole de Culture Générale à Genève personne ne s'est penché sur le sujet et là on va se dire "à tiens", mais c'est long, la politique prend du temps. On s'est amusé à compter, sur Vaud un jeune a dix périodes d'éducation sexuelle, on se dit "ah quand même" mais il a 1600 périodes de français. Et certains profs se plaignent de l'écriture de certains élèves alors qu'ils ont eu 1600 périodes, mais si on avait une baguette magique, c'est sur qu'on ajouterait des heures.

Pourrait-on donner plus d'importance aux enseignants pour ce qui est de l'éducation sexuelle aux élèves ? Sous quelle(s) forme(s) selon vous ?

S. - Après le cours, je parle au prof et je suis raconte ce qu'il s'est passé, les thèmes qui ont été abordés, les réactions. Cela permet de faire en sorte que le cours d'éducation sexuelle n'est pas qu'une goutte d'eau et que le cours est intégré dans l'année.

F. - Dans cette question, il y a toutes les questions de comment les enseignants ont des outils ou pas, et en fait notre volonté ça serait de pouvoir former les enseignants, mais pas de leur faire faire un DAS, mais pouvoir leur donner un cours pour les outiller un bout pour que justement une fois que le cours de PROFA a été donné qu'ils se sentent à l'aise "OK, si j'ai les questions, je sais quoi faire". Une idée future serait de faire un cours aux élèves de la HEP sur les cours d'éducations sexuelles.

Trouvez-vous qu'il faut savoir évoluer avec son temps et avez-vous des idées qui pourraient accompagner le dispositif des cours d'éducation sexuelle aujourd'hui afin qu'il soit plus cohérent et plus efficace ? En effet, les élèves, grâce à internet, ont accès à toutes sortes d'informations, pas toujours les bonnes.

S. - L'éducation sexuelle évolue avec la société, avec les sujets qui en ressortent. C'est très restreint, on ne va jamais pouvoir tout traiter. Un bon professionnel doit quand même savoir se questionner, si le cours était adéquat. [...]

F. - Tout ce qui est lié à l'anatomie, pourrait être fait dans le cadre de la biologie. Par exemple, quand on voit les campagnes de pubs dans la rue sur toutes les protections *Love life*, ils ne parlent pas d'émotions ou de consentements. On dit que dans la construction du cerveau, il faut que les informations arrivent par trois facteurs différents. Nous, on est peut-être un réseau, le cours de biologie pourrait être le deuxième, et la société est souvent le troisième, c'est à la société de changer et d'apporter plus de messages. Par rapport à internet, je pense qu'on a un réel boulot d'explications et de remettre les choses à leur place et ça on le fait. On n'a pas d'idées novatrices mais je pense qu'un peu faire un meilleur boulot si on collabore plus avec les autres personnes en lien en sachant qui dit/fait quoi.

Annexe 2 : interview avec Madame Jessica Lachenal, enseignante au cycle moyen en école primaire

→ (cet interview a été retranscrit mots pour mots, il peut donc y comporter plusieurs fautes de français)

Pensez vous que le dispositif mis en place est suffisant si on regarde les cas de harcèlement présents au cycle ?

Pour avoir vécu une matiné d'éducation sexuelle avec mes anciens élèves, quatre heures c'est pas suffisant pour aborder tout ce qui faut pour les empêcher après d'être idiot face à tout ce qui se présentera à eux au cycle, mais je ne sais pas si on peut en faire plus au stade de primaire. Ce qui est abordé c'est la sexualité de manière générale, mais c'est pas forcément en lien avec l'identité sexuelle. C'est pas suffisant, après je pense qu'il y a aussi des choses qui relèvent de l'éducation familiale qui manque aussi cruellement et l'éducation de manière générale qui entoure l'enfant, au niveau de l'ouverture d'esprit, de l'acceptation de l'autre. C'est impossible que ce soit une fois quatre heures dans l'année qui comble tout ça.

Que changeriez-vous ?

Il en relève de la responsabilité de tout adulte qui est proche d'un enfant de se sentir responsable de l'image qu'on aimerait qu'il ait de l'autre dans sa différence peu importe laquelle elle est, que ce soit la couleur de peau, l'origine, l'orientation sexuelle. Personnellement, je m'évertue de parler des sujets qui pourraient fâcher, je parle d'homosexualité à mes élèves, si le sujet se présente, je parle de tolérance de l'autre. C'est à mon échelle, ça touche 20 élèves pour ceux que ça touche. Mais il faudrait changer la mentalité de certains adultes.

Est-il envisageable de donner plus de cours d'éducation sexuelle ?

Quand on voit que les infirmières sont déjà tellement sollicitées pour tellement de sujets diverses et variés. C'est elles aussi qui gèrent tout ce qui est harcèlement en général, donc elles ont aussi des entretiens spéciaux à faire. Je ne vois pas comment leur rajouter des heures, surtout qu'elles sont responsables de beaucoup d'écoles. Typiquement, il y a 3 années, le cours *Anatole* donné par une infirmière a été annulé, car l'infirmière était malade et il n'y avait personne pour la remplacer. Ils sont déjà en manque de personnel. Au niveau du programme, on peut rajouter une matinée, mais je ne suis pas sûre que ce soit ces heures là qui vont changer les mentalités, mais c'est sûr que cela ne fera pas de mal aux enfants, au contraire. Mais avec toutes les coupes budgétaires, je ne pense pas que ce soit possible.

Pourrait-on donner plus d'importance aux enseignants pour ce qui est de l'éducation sexuelle aux élèves ? Sous quelle(s) forme(s) selon vous ?

Pouvoir, oui. Après ça relève de l'intégrité et de la facilité de chacun de pouvoir parler de ces sujets là. Par exemple dans mon école, une des collègues qui est homosexuelle, ne parlera jamais d'homosexualité aux enfants, parce que ça va trop la toucher et elle aurait peut-être peur de laisser paraître des choses. Moi je le fais très ouvertement sans aucun problème, parce que je me sens touchée par ce problème sans être directement "impliquée". Je suis impliquée au niveau humain, mais pas personnel. Après il faudrait

nous donner des outils.

Trouvez-vous qu'il faut savoir évoluer avec son temps et avez-vous des idées qui pourraient accompagner le dispositif des cours d'éducation sexuelle aujourd'hui afin qu'il soit plus cohérent et plus efficace ? En effet, les élèves, grâce à internet, ont accès à toutes sortes d'informations, pas toujours les bonnes.

Il faudrait faire évoluer les mentalités des parents avant tout, parce qu'on sait que tout ce qui est sur internet n'est pas forcément vrai. Après pour ce qui est d'internet, c'est sûr que c'est une nouvelle forme de harcèlement. Par exemple, j'ai des anciens élèves qui harcèlent en ce moment une élève plus petite d'une autre école via les réseaux sociaux, *Whatsapp*. Dans ce cas là, c'est un policier qui va venir parler aux élèves.

Annexe 3 : Interview avec Madame Carole Navarro, formatrice consultante en promotion éducation à la santé

→ (cet interview a été retranscrit mots pour mots, il peut donc y comporter plusieurs fautes de français)

Pourquoi m'a-t-on interdit d'assister à un cours d'éducation sexuelle ?

Il y a beaucoup d'étudiants qui demandent à venir, donc on ne peut pas recevoir tout le monde en cours. Il n'y a pas assez de place et dans le fond ça fait pas très longtemps que vous y étiez, vous devriez vous en souvenir.

Pensez vous que le dispositif mis en place est suffisant ? Que changeriez vous ?

Dans la maison, j'appartiens plutôt à l'équipe qui fait le secondaire I et II. Je pense que c'est pas du tout un secret, il y aurait matière à faire ça toutes les années. Je crois que comme tout apprentissage, c'est quelque chose qui prend du temps et qui évolue en

fonction de l'âge, on ne parle pas de la même manière à un enfant de 8 ans, à un ados de 18 ans, même si ce n'est pas les mêmes questions qu'ils se posent. Même si on pourrait faire chaque année, on est un des pays, voire même canton où il y a le plus d'éducation sexuelle, mais c'est clair que c'est pas suffisant.

Pourrait-on donner plus d'importance aux enseignants pour ce qui est de l'éducation sexuelle aux élèves ? Sous quelle(s) forme(s) selon vous ?

C'est une bonne question. Je pense que ce serait faux de dire que c'est pas envisageable. Je ne vois pas pourquoi l'enseignant ne pourrait pas avoir plus d'importance, mais il faudrait leur donner des cours sur les cours d'éducation sexuelle. En plus, pour l'enfant, l'enseignant est une personne de référence, et comme on ne vient que tous les deux ans, il est important que l'élève se sente à l'aise avec son enseignant pour tout type de questions.

Il peut arriver que pour diverses raisons, l'élève n'assiste pas au cours d'éducation sexuelle et que les parents fassent une demande pour que leur enfant n'assiste pas au cours, est-ce normal ?

C'est interdit que l'élève n'assiste pas au cours. Il y a quelque années en arrière, les élèves avaient la possibilité de ne pas assister à ces cours si leurs parents prenaient rendez-vous avec l'enseignant. Mais maintenant, il y a une brochure sur la laïcité à l'école, où est écrit que le cours d'éducation sexuelle est tout aussi important que le cours de gym et que les matières telles que le français et les maths. Ils sont tous obligatoires, car ils sont nécessaires au bon développement de chacun, cela fait partie du programme genevois et que donc, il ne peut y avoir aucune dispense. L'enfant a comme droit fondamental, le droit à l'éducation et à l'information. Mais si un enfant est malade le jour du cours, on ne peut pas vérifier si c'est vrai, et ça on ne peut malheureusement pas l'empêcher. Souvent les parents ont peur de ce qui est dit à durant l'éducation sexuelle, il faut juste le rassurer en leur disant qu'on ne parle pas de la même manière à un petit enfant qu'à un adulte. Mais les enseignants peuvent très bien ne pas dire quand tombe le cours pour être sûrs que les enfants qui pourraient ne pas venir viennent.